

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006641300028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BERNAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	42
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	43
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A8.3 - Opérations liées aux cessions	50
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A10 - Etat des travaux en régie	53

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.7 - Etat des engagements reçus	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	68
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	69

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

70

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

71

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 775 523,86	G 2 116 785,92	G-A 341 262,06
	Section d'investissement	B 804 217,12	H 1 219 680,19	H-B 415 463,07

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 133 879,56 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 150 590,85 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 3 730 331,83	Q= G+H+I+J 4 470 345,67	=Q-P 740 013,84

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 145 714,29	L 885 695,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 145 714,29	= K+L 885 695,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 1 775 523,86	= G+H+K 3 250 665,48	1 475 141,62
	Section d'investissement = B+D+F 2 100 522,26	= H+J+L 2 105 375,19	4 852,93
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 3 876 046,12	= G+H+I+J+K+L 5 356 040,67	1 479 994,55

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 145 714,29	L 885 695,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	234 177,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 388,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 380,63	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458102	Opération pour compte de tiers n° 02 - Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (3)	39 945,66	0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - Travaux d'asst Collectif (3)	0,00	5 618,00
458202	Opération pour compte de tiers n° 02 - Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (3)	0,00	645 900,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	528 430,19	282 001,81	108 972,93	0,00	137 455,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	793 800,00	729 315,16	4 430,45	0,00	60 054,39
014	Atténuations de produits	3 400,00	2 937,00	0,00	0,00	463,00
65	Autres charges de gestion courante	28 768,00	28 022,32	0,00	0,00	745,68
Total des dépenses de gestion courante		1 354 398,19	1 042 276,29	113 403,38	0,00	198 718,52
66	Charges financières	73 224,75	47 706,01	22 873,60	0,00	2 645,14
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	9 896,72	0,00	0,00	103,28
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	91 000,00	91 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 528 622,94	1 190 879,02	136 276,98	0,00	201 466,94
023	Virement à la section d'investissement (4)	869 193,62				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	462 757,00	448 367,86			14 389,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 331 950,62	448 367,86			883 582,76
TOTAL		2 860 573,56	1 639 246,88	136 276,98	0,00	1 085 049,70
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 600,00	474,55	0,00	0,00	5 125,45
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500 075,00	1 342 002,55	569 760,02	0,00	-411 687,57
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	32 777,74	0,00	0,00	12 222,26
75	Autres produits de gestion courante	6 050,00	256,43	0,00	0,00	5 793,57
Total des recettes de gestion courante		1 556 725,00	1 375 511,27	569 760,02	0,00	-388 546,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 860,35	0,00	0,00	-1 860,35
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	28 268,00	27 984,36			283,64
Total des recettes réelles d'exploitation		1 584 993,00	1 405 355,98	569 760,02	0,00	-390 123,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	141 701,00	141 669,92			31,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		141 701,00	141 669,92			31,08
TOTAL		1 726 694,00	1 547 025,90	569 760,02	0,00	-390 091,92
Pour information		1 133 879,56				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	5 880,00	0,00	4 120,00
21	Immobilisations corporelles	108 768,00	45 293,62	38 388,00	25 086,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 058 589,00	71 666,52	67 380,63	2 919 541,85
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 177 357,00	122 840,14	105 768,63	2 948 748,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	444 772,62	442 222,25	0,00	2 550,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	484 772,62	442 222,25	0,00	42 550,37
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	217 349,00	97 484,81	39 945,66	79 918,53
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 879 478,62	662 547,20	145 714,29	3 071 217,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	141 701,00	141 669,92		31,08
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	141 701,00	141 669,92		31,08
	TOTAL	4 021 179,62	804 217,12	145 714,29	3 071 248,21
	Pour information	1 150 590,85			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 853 395,00	489 511,33	234 177,00	1 129 706,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	638 663,89	220 000,00	0,00	418 663,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 492 058,89	709 511,33	234 177,00	1 548 370,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	530 727,96	15 536,00	0,00	515 191,96
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	530 727,96	15 536,00	0,00	515 191,96
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	817 033,00	46 265,00	651 518,00	119 250,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 839 819,85	771 312,33	885 695,00	2 182 812,52
021	Virement de la section d'exploitation (2)	869 193,62			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	462 757,00	448 367,86		14 389,14
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 331 950,62	448 367,86		883 582,76
	TOTAL	5 171 770,47	1 219 680,19	885 695,00	3 066 395,28
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	390 974,74		390 974,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	733 745,61		733 745,61
014	Atténuations de produits	2 937,00		2 937,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 022,32		28 022,32
66	Charges financières	70 579,61	5 000,00	75 579,61
67	Charges exceptionnelles	9 896,72	0,00	9 896,72
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	91 000,00	443 367,86	534 367,86
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 327 156,00	448 367,86	1 775 523,86

	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	--	-------------

	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 775 523,86
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	141 669,92	141 669,92
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	442 222,25	0,00	442 222,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 880,00	0,00	5 880,00
21	Immobilisations corporelles (6)	45 293,62	0,00	45 293,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	71 666,52	0,00	71 666,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	97 484,81	0,00	97 484,81
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	662 547,20	141 669,92	804 217,12

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	1 150 590,85
--	--	---------------------

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 954 807,97
--	--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	474,55		474,55
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 911 762,57		1 911 762,57
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	32 777,74		32 777,74
75	Autres produits de gestion courante	256,43		256,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 860,35	141 669,92	143 530,27
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	27 984,36	0,00	27 984,36
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 975 116,00	141 669,92	2 116 785,92

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 133 879,56
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 250 665,48
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	15 536,00	0,00	15 536,00
13	Subventions d'investissement	489 511,33	0,00	489 511,33
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	220 000,00	5 000,00	225 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		443 367,86	443 367,86
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	46 265,00	0,00	46 265,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		771 312,33	448 367,86	1 219 680,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 219 680,19
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	528 430,19	282 001,81	108 972,93	0,00	137 455,45
604	Achats d'études, prestations de services	66 000,00	39 358,49	32 710,99	0,00	-6 069,48
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100 000,00	92 775,22	849,03	0,00	6 375,75
6063	Fournitures entretien et petit équi	25 000,00	7 747,06	2 109,51	0,00	15 143,43
6064	Fournitures administratives	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6066	Carburants	6 120,00	6 317,82	0,00	0,00	-197,82
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	7 619,72	8 770,80	0,00	8 609,48
611	Sous-traitance générale	50 000,00	59 989,38	22 945,03	0,00	-32 934,41
6135	Locations mobilières	2 800,00	1 854,51	623,42	0,00	322,07
6137	Redevances, droits de passage, servitude	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	12 036,60	16 196,16	0,00	21 767,24
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	10 000,00	19 800,00	8 945,00	0,00	-18 745,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	928,03	0,00	0,00	1 071,97
6156	Maintenance	10 000,00	8 674,32	2 370,37	0,00	-1 044,69
6161	Multirisques	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
618	Divers	5 000,00	2 939,09	0,00	0,00	2 060,91
6222	Commissions recouvrement redevance	15 000,00	1 742,88	6 405,84	0,00	6 851,28
6226	Honoraires	12 307,19	11 555,27	2 505,99	0,00	-1 754,07
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
6256	Missions	1 500,00	90,69	0,00	0,00	1 409,31
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	7 526,42	2 656,63	0,00	-2 183,05
627	Services bancaires et assimilés	320,00	280,71	0,00	0,00	39,29
6287	Remboursements de frais	11 683,00	0,00	1 884,16	0,00	9 798,84
63512	Taxes foncières	200,00	108,00	0,00	0,00	92,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	657,60	0,00	0,00	-657,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	793 800,00	729 315,16	4 430,45	0,00	60 054,39
6218	Autre personnel extérieur	15 645,00	0,00	4 430,45	0,00	11 214,55
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 263,00	2 122,67	0,00	0,00	140,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 078,00	7 212,35	0,00	0,00	-134,35
6411	Salaires, appointements, commissions	412 200,00	376 340,95	0,00	0,00	35 859,05
6413	Primes et gratifications	146 509,00	150 705,31	0,00	0,00	-4 196,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 601,00	88 234,54	0,00	0,00	7 366,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	103 030,00	95 234,30	0,00	0,00	7 795,70
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 879,00	6 103,68	0,00	0,00	775,32
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 217,00	1 113,36	0,00	0,00	103,64
6478	Autres charges sociales diverses	3 378,00	2 248,00	0,00	0,00	1 130,00
014	Atténuations de produits (4)	3 400,00	2 937,00	0,00	0,00	463,00
706129	Revert redevance modernisat° agence eau	3 400,00	2 937,00	0,00	0,00	463,00
65	Autres charges de gestion courante	28 768,00	28 022,32	0,00	0,00	745,68
6541	Créances admises en non-valeur	28 268,00	27 984,36	0,00	0,00	283,64
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	37,96	0,00	0,00	462,04
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 354 398,19	1 042 276,29	113 403,38	0,00	198 718,52
66	Charges financières (b) (5)	73 224,75	47 706,01	22 873,60	0,00	2 645,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 473,28	73 374,58	0,00	0,00	2 098,70
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 248,53	-25 668,57	22 873,60	0,00	546,44
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	9 896,72	0,00	0,00	103,28
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	3 866,42	0,00	0,00	6 133,58
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	6 030,30	0,00	0,00	-6 030,30
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	91 000,00	91 000,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	91 000,00	91 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 528 622,94	1 190 879,02	136 276,98	0,00	201 466,94
023	Virement à la section d'investissement	869 193,62				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	462 757,00	448 367,86			14 389,14
6688	Autre	5 000,00	5 000,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	457 757,00	443 367,86			14 389,14

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 331 950,62	448 367,86			883 582,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 331 950,62	448 367,86			883 582,76
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 860 573,56	1 639 246,88	136 276,98	0,00	1 085 049,70
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	22 873,60
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 668,57
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 794,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	5 600,00	474,55	0,00	0,00	5 125,45
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	0,00	474,55	0,00	0,00	-474,55
64198	Autres remboursements	5 600,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500 075,00	1 342 002,55	569 760,02	0,00	-411 687,57
704	Travaux	30 000,00	60 000,00	24 000,00	0,00	-54 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	835 000,00	1 222 997,01	0,00	0,00	-387 997,01
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 500,00	3 835,54	0,00	0,00	-335,54
70613	Participations assainissement collectif	30 000,00	39 600,00	0,00	0,00	-9 600,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	15 570,00	0,00	0,00	4 430,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	581 575,00	0,00	545 760,02	0,00	35 814,98
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	32 777,74	0,00	0,00	12 222,26
741	Primes d'épuration	45 000,00	32 777,74	0,00	0,00	12 222,26
75	Autres produits de gestion courante	6 050,00	256,43	0,00	0,00	5 793,57
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 550,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
754	Redevances défaut branchement égoût	4 500,00	209,98	0,00	0,00	4 290,02
7581	FCTVA	0,00	46,00	0,00	0,00	-46,00
7588	Autres	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 556 725,00	1 375 511,27	569 760,02	0,00	-388 546,29
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 860,35	0,00	0,00	-1 860,35
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 860,35	0,00	0,00	-1 860,35
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	28 268,00	27 984,36			283,64
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	28 268,00	27 984,36			283,64
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 584 993,00	1 405 355,98	569 760,02	0,00	-390 123,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	141 701,00	141 669,92			31,08
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	141 701,00	141 669,92			31,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		141 701,00	141 669,92			31,08
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 726 694,00	1 547 025,90	569 760,02	0,00	-390 091,92
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 133 879,56				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	5 880,00	0,00	4 120,00
2031	Frais d'études	5 000,00	5 880,00	0,00	-880,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	108 768,00	45 293,62	38 388,00	25 086,38
21532	Réseaux d'assainissement	64 768,00	28 299,48	34 531,20	1 937,32
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	16 994,14	3 856,80	19 149,06
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 058 589,00	71 666,52	67 380,63	2 919 541,85
2313	Constructions	2 889 026,00	65 323,15	63 906,63	2 759 796,22
2315	Installat°, matériel et outillage techni	169 563,00	6 343,37	3 474,00	159 745,63
Total des dépenses d'équipement		3 177 357,00	122 840,14	105 768,63	2 948 748,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1313	Subv. équipt Départements	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	444 772,62	442 222,25	0,00	2 550,37
1641	Emprunts en euros	376 452,47	373 902,10	0,00	2 550,37
1681	Autres emprunts	68 320,15	68 320,15	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		484 772,62	442 222,25	0,00	42 550,37
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (4)	217 349,00	97 484,81	39 945,66	79 918,53
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		217 349,00	97 484,81	39 945,66	79 918,53
TOTAL DEPENSES REELLES		3 879 478,62	662 547,20	145 714,29	3 071 217,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	141 701,00	141 669,92		31,08
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	141 701,00	141 669,92		31,08
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	54 953,00	54 942,40		10,60
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	159,00	153,74		5,26
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	30 691,00	30 691,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	55 898,00	55 882,78		15,22
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		141 701,00	141 669,92		31,08
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 021 179,62	804 217,12	145 714,29	3 071 248,21
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 150 590,85			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 853 395,00	489 511,33	234 177,00	1 129 706,67
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	965 085,00	161 784,00	173 572,00	629 729,00
1313	Subv. équipt Départements	888 310,00	327 727,33	60 605,00	499 977,67
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	638 663,89	220 000,00	0,00	418 663,89
1641	Emprunts en euros	493 833,89	220 000,00	0,00	273 833,89
1681	Autres emprunts	144 830,00	0,00	0,00	144 830,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 492 058,89	709 511,33	234 177,00	1 548 370,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	530 727,96	15 536,00	0,00	515 191,96
10222	FCTVA	530 727,96	15 536,00	0,00	515 191,96
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		530 727,96	15 536,00	0,00	515 191,96
458201	Travaux d'asst Collectif (3)	171 133,00	46 265,00	5 618,00	119 250,00
458202	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (3)	645 900,00	0,00	645 900,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		817 033,00	46 265,00	651 518,00	119 250,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 839 819,85	771 312,33	885 695,00	2 182 812,52
021	Virement de la section d'exploitation	869 193,62			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	462 757,00	448 367,86		14 389,14
1641	Emprunts en euros	5 000,00	5 000,00		0,00
28031	Frais d'études	20 144,00	15 930,97		4 213,03
28033	Frais d'insertion	108,00	108,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	124 063,00	124 056,11		6,89
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 888,00	13 888,00		0,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	6 100,00	0,00		6 100,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 039,00	0,00		4 039,00
281532	Réseaux d'assainissement	278 373,00	278 345,58		27,42
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	724,00	722,60		1,40
28188	Autres	8 705,00	8 703,60		1,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 331 950,62	448 367,86		883 582,76
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 331 950,62	448 367,86		883 582,76
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 171 770,47	1 219 680,19	885 695,00	3 066 395,28
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 516 146,25										
1641 Emprunts en euros (total)					7 516 146,25										
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	15/11/2004	15/12/2004	15/12/2005	286 901,68	V		2,520	2,403		A	X Echéance constante		A-1	
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/04/2017	05/04/2017	05/04/2018	116 161,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1	
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	12/01/2009	15/01/2009	01/06/2009	50 000,00	F		4,620	5,016		A	X Echéance constante		A-1	
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015	15/06/2016	15/12/2016	200 000,00	F		1,500	1,559		A	C		A-1	
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	19/10/2012	28/11/2012	30/08/2013	448 148,50	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1	
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/07/2014	23/08/2014	23/11/2014	13 800,00	F		2,380	2,402		T	X Echéance constante		A-1	
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	23/08/2007	20/09/2007	10/04/2008	139 510,84	F		4,220	4,224		A	X Echéance constante		A-1	
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/12/2017	15/12/2017	15/12/2018	14 660,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1	
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	24/04/2006	03/08/2006	03/08/2007	115 300,00	F		0,000	0,781		A	X Echéance constante		A-1	
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	06/01/2017	15/01/2017	15/04/2017	157 145,83	F		1,990	2,008		T	X Echéance constante		A-1	
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	76 233,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1	
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/04/2009	30/04/2009	30/07/2009	155 000,00	F		4,740	3,791		T	X Echéance constante		A-1	
	050493A/00	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	20/01/2005	20/01/2005	08/02/2007	117 500,00	F		0,000	0,688		A	X Echéance constante		A-1
	050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/05/2007	03/05/2007	03/05/2008	37 420,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10235261/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	24/01/2013	78 578,27	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10235271/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	30/03/2013	24 114,53	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10236211/1	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/11/2011	15/11/2011	15/11/2013	14 732,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10304591/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011	01/01/2012	14/02/2013	48 745,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10304601/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011	15/02/2012	14/02/2013	37 198,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10372001/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/07/2013	04/07/2013	17/06/2014	32 407,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10463241/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2013	13/11/2014	04/08/2015	352 035,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10485171/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	21/10/2014	10/09/2015	20/10/2015	131 698,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10485811/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	22/04/2014	21/10/2014	20/10/2015	97 442,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10533111/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/02/2015	10/09/2015	09/09/2016	100 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
14110BM00	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	28/03/2013	1 000 000,00	V		2,690	1,216		X	X Echéance constante		A-1
272021E	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	14/12/2020	27/12/2020	10/09/2021	220 000,00	F		0,550	0,523		T	X Echéance constante		A-1
29950026	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	01/01/1998	01/01/1998	30/04/1999	152 449,02	F		5,490	5,049		T	X Echéance constante		A-1
70000726581	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/01/2004	01/01/2004	15/12/2004	110 000,00	F		4,850	4,850		A	X Echéance constante		A-1
7788103	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	28/09/2010	06/10/2010	05/01/2011	250 000,00	F		2,920	2,959		T	X Echéance constante		A-1
88372006801	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	12/12/2000	12/12/2000	15/12/2001	91 469,41	F		6,300	6,300		A	X Echéance constante		A-1
A14110BM	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	30/06/2013	31/12/2013	01/01/2014	700 000,00	F		3,860	3,860		A	C		A-1
A141400k-2015	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/03/2015	15/05/2015	15/08/2015	420 000,00	F		2,080	2,098		T	X Echéance constante		A-1
A14150CJ	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	08/09/2015	31/12/2015	05/01/2016	500 000,00	V	EURIBOR	1,370	1,445		T	P		A-1
A14150J5	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	07/11/2016	07/11/2016	07/02/2017	900 000,00	F		1,420	1,430		T	X Echéance constante		A-1
A7608116	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012	31/12/2012	01/05/2013	71 100,65	F		5,050	5,050		A	C		A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON27821EUR	Société LA BANQUE POSTALE	31/12/2012	15/02/2013	01/06/2013	200 000,00	F		3,850	3,850		T	C		A-1
MPH059286EUR	Caisse Française de Financement Local	11/07/2012	15/09/2012	15/09/2012	56 396,52	F		4,590	4,919		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					900 936,15									
1681 Autres emprunts (total)					900 936,15									
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/02/2010	05/02/2010	04/02/2011	22 102,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013	09/04/2013	03/04/2014	10 863,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2008	02/12/2008	26/11/2009	55 055,00	F		0,000	0,777		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/08/2018	10/08/2018	11/08/2018	95 464,15	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/01/2011	25/01/2011	24/01/2017	200 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	95 877,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	26 051,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	227 494,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10102541/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/08/2009	12/08/2009	11/08/2010	11 137,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10154571/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010	15/06/2010	14/06/2011	49 593,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10359411/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013	09/04/2013	03/04/2014	10 508,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10359433/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015	30/01/2015	26/01/2016	18 030,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10470052/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015	30/01/2015	26/01/2016	11 273,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1047893/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015	30/01/2015	26/01/2016	10 440,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10568741/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2016	15/03/2016	14/03/2017	57 049,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 417 082,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 382 963,77					373 904,70	73 370,21	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 382 963,77					373 904,70	73 370,21	0,00
050493A/00 050658 10235261/01 10235271/01 10236211/1 10304591/01 10304601/01 10372001/01 10463241/01 10485171/01 10485811/01 10533111/01 141108M00 272021E		0,00	A-1	0,00	0,00	V		2,403	13 792,62	8,39	0,00
		0,00	A-1	92 928,80	15,33	F		0,000	5 808,05	0,00	0,00
		0,00	A-1	6 483,52	1,50	F		5,016	3 241,74	449,31	0,00
		0,00	A-1	159 999,98	24,00	F		1,559	6 666,67	2 500,00	0,00
		0,00	A-1	237 394,76	10,67	F		0,000	23 739,47	0,00	0,00
		0,00	A-1	4 127,04	2,67	F		2,402	1 435,16	119,64	0,00
		0,00	A-1	47 017,88	4,33	F		4,224	8 292,76	2 334,11	0,00
		0,00	A-1	10 750,68	11,00	F		0,000	977,33	0,00	0,00
		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,781	7 686,66	0,00	0,00
		0,00	A-1	112 345,56	10,08	F		2,008	9 785,84	2 357,68	0,00
		0,00	A-1	66 068,60	12,83	F		0,000	5 082,20	0,00	0,00
		0,00	A-1	100 491,56	12,33	F		3,791	6 517,11	2 887,07	0,00
		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,688	7 833,33	0,00	0,00
		0,00	A-1	2 494,66	0,42	F		0,000	2 494,67	0,00	0,00
		0,00	A-1	28 063,70	4,08	F		0,000	5 612,73	0,00	0,00
		0,00	A-1	8 612,30	4,25	F		0,000	1 722,47	0,00	0,00
		0,00	A-1	5 892,83	5,92	F		0,000	982,13	0,00	0,00
		0,00	A-1	19 497,97	5,17	F		0,000	3 249,67	0,00	0,00
		0,00	A-1	14 879,17	5,17	F		0,000	2 479,87	0,00	0,00
		0,00	A-1	15 123,24	6,50	F		0,000	2 160,47	0,00	0,00
		0,00	A-1	187 752,00	7,67	F		0,000	23 469,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	70 238,91	7,83	F		0,000	8 779,87	0,00	0,00
		0,00	A-1	51 969,09	7,83	F		0,000	6 496,13	0,00	0,00
		0,00	A-1	70 000,00	13,75	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	714 069,13	16,00	V		1,216	35 269,59	7 165,70	0,00
		0,00	A-1	212 955,14	14,50	F		0,523	7 044,86	640,49	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
29950026		0,00	A-1	23 652,91	2,08	F			5,049	9 616,21	1 630,75	0,00	0,00
70000726581		0,00	A-1	16 238,85	2,00	F			4,850	7 560,50	1 154,27	0,00	35,00
7788103		0,00	A-1	130 550,14	8,83	F			2,959	12 506,42	4 041,14	0,00	0,00
88372006801		0,00	A-1	46 055,29	9,00	F			6,300	3 723,77	3 136,08	0,00	128,95
A14110BM		0,00	A-1	412 238,61	11,08	F			3,860	34 353,22	17 238,44	0,00	15 912,41
A141400K-2015		0,00	A-1	302 094,52	13,42	F			2,098	19 190,08	6 533,68	0,00	802,90
A14150CJ		0,00	A-1	364 080,32	13,83	V	EURIBOR		1,445	23 434,83	5 260,86	0,00	1 218,04
A14150J5		0,00	A-1	744 570,76	19,92	F			1,430	31 973,31	10 857,17	0,00	1 585,94
A7608116		0,00	A-1	12 927,44	1,42	F			5,050	6 463,69	979,25	0,00	435,23
MON278721EUR		0,00	A-1	83 333,45	6,25	F			3,850	13 333,32	3 529,17	0,00	267,36
MPH059286EUR		0,00	A-1	8 064,96	1,25	F			4,919	6 128,95	547,01	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		567 013,44						68 320,15	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		567 013,44						68 320,15	0,00	0,00	0,00
10102541/01 10154571/01 10359411/01 10359433/01 10470052/01		0,00	A-1	5 893,83	3,17	F			0,000	1 473,47	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	5 069,40	6,33	F			0,000	724,20	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	7 340,67	1,92	F			0,777	3 670,33	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	63 642,75	7,67	F			0,000	7 955,35	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	100 000,00	4,08	F			0,000	20 000,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	83 093,40	12,83	F			0,000	6 391,80	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	22 577,54	12,83	F			0,000	1 736,73	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	197 161,46	12,83	F			0,000	15 166,27	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	2 227,36	2,67	F			0,000	742,47	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	13 224,80	3,50	F			0,000	3 306,20	0,00	0,00	0,00
	0,00	A-1	4 903,76	6,33	F			0,000	700,53	0,00	0,00	0,00	
	0,00	A-1	10 818,00	8,08	F			0,000	1 202,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	A-1	6 763,82	8,08	F			0,000	751,53	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
1047893/01		0,00	A-1	6 264,00	8,08	F		0,000	696,00	0,00	0,00
10568741/01		0,00	A-1	38 032,65	9,25	F		0,000	3 803,27	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 949 977,21					442 224,85	73 370,21	22 873,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	52	0	0	0	
		% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	4 949 977,21	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	
												pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT				A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	IV
	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial		Contrat renégocié											
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié						
				Contrat initial	Contrat renégocié											Intérêts	Capital		
Total												0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800.00 €	05-04-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	05/04/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	05/04/2018
L	Agencement et aménagt bât, installation électrique	15	05/04/2018
L	Appareil de levage, ascenseur	10	05/04/2018
L	Autres matériels techniques	5	05/04/2018
L	Bâtiment léger, abris	12	05/04/2018
L	Bien faible valeur inférieur à 800 ?	1	05/04/2018
L	Camion et véhicule industriel	8	05/04/2018
L	Equipement garages et ateliers	10	05/04/2018
L	Installations et appareil de chauffage	10	05/04/2018
L	Logiciels	3	05/04/2018
L	Matériel audiovisuels	5	05/04/2018
L	Matériel électromécanique (ex.: pompes, moteurs, compteurs,...)	5	05/04/2018
L	Matériel informatique	3	05/04/2018
L	Mobilier	10	05/04/2018
L	Réseau de collecte eaux usées	50	05/04/2018
L	Station d'épuration des eaux usées	25	05/04/2018
L	Véhicules légers	7	05/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions, pour risques et charges (2)	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
Risque des impayés et des admissions en non-valeur	91 000,00	01/01/2021	0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		586 473,62	I 583 892,17
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		444 772,62	442 222,25
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	376 452,47	373 902,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	68 320,15	68 320,15
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		141 701,00	141 669,92
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	141 701,00	141 669,92
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	583 892,17	145 714,29	1 150 590,85	1 880 197,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 857 678,58	III 458 903,86
Ressources propres externes de l'année (a)		530 727,96	15 536,00
10222	FCTVA	530 727,96	15 536,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 326 950,62	443 367,86
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	20 144,00	15 930,97
28033	Frais d'insertion	108,00	108,00
281311	Bâtiments d'exploitation	124 063,00	124 056,11
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 888,00	13 888,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	6 100,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 039,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	278 373,00	278 345,58
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00
28183	Matériel de bureau et informatique	724,00	722,60
28188	Autres	8 705,00	8 703,60
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	869 193,62	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	458 903,86	885 695,00	0,00	0,00	1 344 598,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 880 197,31
Ressources propres disponibles	IV 1 344 598,86
Solde	V = IV – II (3) -535 598,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Assainissement (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 000,00
6688	Autres	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 000,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALE DES DEPENSES		5 000,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Assainissement⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		5 000,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	306 415,38
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	97 834,20
604	Achats d'études, prestations de services	44 507,55
6156	Maintenance	8 674,32
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 555,06
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	1 742,88
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	19 800,00
61551	Matériel roulant	1 044,19
6068	Autres matières et fournitures	7 696,87
627	Services bancaires et assimilés	280,71
6066	Carburants	7 530,30
63512	Taxes foncières	108,00
6256	Missions	90,69
6262	Frais de télécommunications	7 646,69
618	Divers	2 939,09
6135	Locations mobilières	1 915,44
61523	Entretien et réparations réseaux	16 114,72
6378	Autres taxes et redevances	657,60
611	Sous-traitance générale	63 921,80
6226	Honoraires	13 355,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	729 315,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 103,68
6411	Salaires, appointements, commissions de base	376 340,95
6413	Primes et gratifications	150 705,31
6453	Cotisations aux caisses de retraite	95 234,30
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 212,35
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 113,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	88 234,54
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 122,67
6478	Autres charges sociales diverses	2 248,00
014	Atténuations de produits	2 937,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	2 937,00
65	Autres charges de gestion courante	28 215,31
658	Charges diverses de la gestion courante	230,95
6541	Créances admises en non-valeur	27 984,36
66	Charges financières	73 374,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 374,58
67	Charges exceptionnelles	9 896,72
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 866,42
678	Autres charges exceptionnelles	6 030,30
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	91 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	91 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 241 154,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections	443 367,86
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	443 367,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		443 367,86
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALES DEPENSES		1 684 522,01

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	24 154,11

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	24 154,11
64198	Autres remboursements	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 475 402,55
70613	Participations pour assainissement collectif	158 000,00
704	Travaux	75 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 222 997,01
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 835,54
7068	Autres prestations de services	15 570,00
74	Subventions d'exploitation	32 777,74
741	Primes d'épuration	32 777,74
75	Autres produits de gestion courante	744,43
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	209,98
7581	FCTVA	534,00
7588	Autres	0,45
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	1 860,35
778	Autres produits exceptionnels	1 860,35
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	27 984,36
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	27 984,36
Total des recettes réelles		1 562 923,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections	141 669,92
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	141 669,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		141 669,92
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 704 593,46

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	5 880,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	45 293,62
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	71 666,52
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	442 222,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458102	Opé c./tiers n°458102	97 484,81
Total des dépenses réelles		662 547,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections	141 669,92
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		141 669,92
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		804 217,12

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	489 511,33
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 536,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458201	Opé c./tiers n°458201	46 265,00
Total des recettes réelles		771 312,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections	443 367,86
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		443 367,86
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 214 680,19

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Travaux d'asst Collectif				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 716,00	
458101	Dépenses nouvelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 716,00	
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 716,00	
	RECETTES (b)	171 133,00	46 265,00	5 618,00	119 250,00	351 110,00	
	Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458201	Financement par d'autres tiers (4)	171 133,00	46 265,00	5 618,00	119 250,00	351 110,00	
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458201	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes nettes (b - d)	171 133,00	46 265,00	5 618,00	119 250,00	351 110,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020				Date de la délibération :	
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
			Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)		478 718,20	217 349,00	97 484,81	39 945,66	79 918,53	576 203,01
458102 Dépenses nouvelles (2)		403 112,11	147 679,00	45 062,19	13 235,22	89 381,59	448 174,30
458102 (2)		75 606,09	0,00	52 422,62	0,00	-52 422,62	128 028,71
458102 Restes à réaliser (2)		0,00	0,00	0,00	26 710,44	-26 710,44	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458102 Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	69 670,00	0,00	0,00	69 670,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		478 718,20	147 679,00	97 484,81	39 945,66	10 248,53	576 203,01
RECETTES (b)		0,00	645 900,00	0,00	509 000,00	136 900,00	0,00
458202 Financement par le tiers (4)		0,00	509 000,00	0,00	509 000,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020	Date de la délibération :				
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)					
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458202	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	136 900,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	509 000,00	0,00	509 000,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/02/2021	REAMENAGEMENT STEP BROGLIE	6 300,00	0,00	0
24/02/2021	Diagnostic amiante plomb STEP de Broglie	2 097,60	0,00	0
26/02/2021	MO POUR REAMENAGEMENT STEP DES EU DE BROGLIE	1 969,33	0,00	0
16/03/2021	AMENAGEMENT DESSERTE AU COLLEGE BROGLIE	6 859,08	0,00	15
16/03/2021	MOE POUR REAMENAGEMENT STEP EU GRAND CAMP	3 900,00	0,00	0
16/03/2021	POMPE STEP DX3069 LT410 MICRO CAS REGULATEUR KIT GLISSIERE	3 843,65	0,00	5
24/03/2021	MOE POUR REAMENAGEMENT STEP EU GRAND CAMP	9 651,00	0,00	0
29/03/2021	REP BRANCHEMENT AVEC FOURNITURE ET POSE D UNE BOITE DE BRANCHEMENT SUR TROTTOIR	4 254,00	0,00	50
06/04/2021	BRANCHEMENT AC RUE RANGEE DES SABLONS A MENNEVAL	2 130,00	0,00	50
06/04/2021	RELEVÉ DE VOIRIE ET DE RESEAUX POUR ETUDE STEP BROGLIE	600,00	0,00	0
08/04/2021	PIQUAGE SUR CANALISATION EXISTANTE ET REALISATION BRANCHEMENT EU NASSANDRES	2 959,20	0,00	50
15/04/2021	POMPE DX3069 LT413 AVEC BARRE ET GLISSIERE	1 155,53	0,00	5
15/04/2021	COMBINE DOUCHE ET LAVEUR D YEUX A COMMANDE PAR PED	1 020,00	0,00	5
21/05/2021	PIQUETAGE SUR CANALISATION OU REGARD EXISTANT MONTREUIL	2 779,20	0,00	50
23/06/2021	Etude géotechnique avant projet - STEP Broglie	15 330,00	0,00	0
30/06/2021	MOE POUR REAMENAGEMENT STEP EU GRAND CAMP	5 982,00	0,00	0
02/07/2021	MO POUR REAMENAGEMENT STEP DES EU DE BROGLIE	3 745,13	0,00	0
13/07/2021	MOE POUR REAMENAGEMENT STEP EU GRAND CAMP	3 486,00	0,00	0
16/07/2021	Réaménagement STEP Broglie	864,00	0,00	0
23/07/2021	Reconstruction STEP Grand Camp -Parution	864,00	0,00	0
23/07/2021	Reconstruction STEP Broglie - Parution	864,00	0,00	0
23/07/2021	Etude de site pour implantation de la station d'épuration de Nassandres sur Risl	5 880,00	0,00	0
23/07/2021	Levé topographique à Grand Camp	1 032,00	0,00	0
23/07/2021	Création de branchement rue Taurin à Harcourt	5 328,00	0,00	50
29/07/2021	Création de branchement 10 rue du Val de Durcoeur Menneval	2 142,00	0,00	50
30/07/2021	Diagnostic amiante avant travaux reconstruction STEP Grand Camp	922,80	0,00	0
06/08/2021	Branchement AC Rangée des Sablons à Menneval	1 848,00	0,00	50
31/08/2021	Passage caméra et tests à la fumée réseau EU Grand-Camp	6 343,37	0,00	0
09/09/2021	Mission de contrôle technique pour réaménagement STEP EU Broglie	1 271,28	0,00	0
10/09/2021	Remplacement pompe à boues sortie tableau égouttage STEP Harcourt	2 628,00	0,00	5
11/10/2021	Mo pour réaménagement STEP EU - Grand Camp	2 682,00	0,00	0
11/10/2021	MO pour réaménagement STEP des EU - Broglie	3 762,01	0,00	0
05/11/2021	Compresseur Twinair	781,88	0,00	1
10/11/2021	Pompe "eaux traitées" Harcourt + pompe 1 Eugène Marie Brionne	6 106,12	0,00	5
15/11/2021	Pompe submersible "Les Martiniers" - Harcourt	1 165,32	0,00	5
25/11/2021	Pompe "eaux traitées" Harcourt + pompe 1 Eugène Marie Brionne	176,15	0,00	5
25/11/2021	Pompe submersible "Les Martiniers" - Harcourt	117,49	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		122 840,14	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	1 975 116,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 975 116,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
redacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 1er de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00	A	A
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A	A
Apprenti		OTR		0,00	A	A
Technicien	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 860 573,56	1 775 523,86	0,00	1 775 523,86
RECETTES	2 860 573,56	3 250 665,48	0,00	3 250 665,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 171 770,47	1 954 807,97	145 714,29	2 100 522,26
RECETTES	5 171 770,47	1 219 680,19	885 695,00	2 105 375,19

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 860 573,56	1 775 523,86	0,00	1 775 523,86
RECETTES	2 860 573,56	3 250 665,48	0,00	3 250 665,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 171 770,47	1 954 807,97	145 714,29	2 100 522,26
RECETTES	5 171 770,47	1 219 680,19	885 695,00	2 105 375,19
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	8 032 344,03	3 730 331,83	145 714,29	3 876 046,12
TOTAL AGREGE DES RECETTES	8 032 344,03	4 470 345,67	885 695,00	5 356 040,67

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président,
 A le 01/01/2000
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le 01/01/2000
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.